

et que ce n'est pas de sa faute si le bill n'a pas été étudié.

On a critiqué notre parti d'avoir fortement insisté avec persistance pour que l'on poursuive l'étude du bill n° C-190. Je tiens à dire que les lettres que j'ai reçues indiquent que ces critiques de nos actes ne sont pas générales. A mon avis, la grande majorité des gens approuvaient les membres du Nouveau parti démocratique de réclamer du gouvernement l'étude du bill, qui, à notre avis, aiderait considérablement à réduire les prix des médicaments d'ordonnance.

J'ai noté avec intérêt, lors de mon passage à Edmonton, vendredi dernier, un éditorial du *Journal* d'Edmonton, dont il est bien connu qu'il appuie le parti libéral. L'article avait pour titre: «Le bill sur le prix des médicaments: le NPD a raison». J'y trouve ce qui suit, monsieur le président:

M. Allan MacEachen a déclaré à la Chambre que l'accusation de «considérations politiques» portée par le NPD contre le refus du gouvernement d'en venir à la mise aux voix d'un bill destiné à réduire les prix des médicaments d'ordonnance lui donnait presque des haut-le-cœur.

Le ministre de la Santé semble choisir avec le plus grand soin les choses qui lui donnent des haut-le-cœur. Il s'est passé bien des choses à la Chambre, ces dernières années, propres à donner des haut-le-cœur même aux gens à l'estomac solide. Mais les efforts du NPD pour faire étudier dès maintenant cet important bill ne sont pas du nombre.

L'urgence de la question est prouvée par le fait qu'une compagnie importante de produits pharmaceutiques vient d'annoncer une majoration de ses prix allant jusqu'à 30 p. 100. Cette compagnie a sans doute pour principe que le meilleur moyen de défense est d'attaquer. Mais les prix des médicaments au Canada sont déjà les plus élevés de l'univers.

Le projet de loi sur lequel les néo-démocrates demandent le vote n'est pas le leur, puisqu'il émane du gouvernement. Il vise à modifier la loi sur les brevets et la loi sur les marques de commerce de manière à forcer la réduction des prix de détail. Le gouvernement l'a présenté avec éclat, pour en retirer le plus grand avantage politique possible. Il a subi la deuxième lecture; c'est dire qu'il a été approuvé en principe. Mais en coulisse, les représentants de l'industrie pharmaceutique ont mené des intrigues terribles pour le couler.

Avec raison, les néo-démocrates ne veulent pas qu'il reste en plan au *Feuilleton*.

Non seulement le gouvernement s'est-il refusé à lui faire franchir l'étape de la troisième lecture avant le congé, mais il a aussi refusé de promettre qu'il soit en tête de la liste des travaux de la Chambre lorsque celle-ci se réunira de nouveau le 23 avril.

Il est triste de voir les affaires pressantes de la nation négligées de la sorte. Mais ce n'est pas étonnant vu les maladresses et les gaucheries auxquelles le pays en est venu à s'attendre du gouvernement libéral.

Par conséquent, monsieur le président, les efforts déployés par notre parti pour persuader le gouvernement d'étudier cette mesure

[M. Douglas.]

législative avant le congé ne se sont pas heurtés à des critiques générales, mais ont été appuyés, dans l'ensemble, par beaucoup de Canadiens et par un nombre considérable de journaux du pays.

Ce n'est pas seulement l'adoption de la mesure avant le congé qui nous préoccupait, monsieur le président. Ce qui nous inquiétait surtout, c'était le risque que la mesure législative reste en plan. Tout le monde est au courant des puissantes manœuvres de coulisses des fabricants de produits pharmaceutiques. Tout semblait indiquer, à nos yeux, que le gouvernement était en train de changer d'idée, qu'il n'était plus aussi déterminé à veiller à ce que le bill ait force de loi. Voilà pourquoi nous avons si souvent demandé au gouvernement de nous donner l'assurance qu'il serait adopté.

S'il n'est pas question d'adopter le bill avant le congé, monsieur le président, on doit au moins nous promettre qu'il sera étudié dès la reprise de la session, le 23 avril. Voilà la raison de la question que j'ai posée hier au premier ministre et je tiens à consigner encore une fois au compte rendu la réponse du premier ministre, publiée à la page 8058 du *hansard*. La voici:

Mais je le répète, monsieur l'Orateur, nous considérons ce projet de loi comme prioritaire, et ce n'est certes pas que nous soyons résolus à ne pas l'étudier. Au contraire, mais selon nous, comme nous l'avons dit, il faudrait attendre la rentrée. Les Chambres ne seront pas prorogées, elles s'ajourneront. A notre retour—j'en ai parlé avec tous mes collègues du cabinet et avec certains plus particulièrement—deux projets de loi auront vraiment la priorité: la mesure en question et celle sur la négociation Kennedy, qui est urgente en ce qui touche les échanges commerciaux. A mon avis, nous devrions examiner ces deux mesures dès la rentrée, et mes collègues du cabinet sont d'accord là-dessus.

Au nom des membres de mon parti, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire que nous sommes très heureux d'avoir cette assurance catégorique du premier ministre. Nous y voyons non seulement l'engagement du premier ministre lui-même, qui malheureusement ne sera sans doute pas le chef du gouvernement lorsque nous nous réunirons le 23 avril, mais aussi un engagement formel de la part de tous les membres du cabinet.

Il est probable qu'un membre du cabinet actuel sera le prochain premier ministre. Nous estimons que cet engagement lie quiconque parmi les candidats sera élu chef du parti libéral et, par conséquent, premier ministre du Canada. Nous talonnerons sûrement le gouvernement et exhorterons le nouveau premier ministre à donner suite à l'engagement que le premier ministre actuel a pris hier.